



CURL MONCTON INC.

COVID-19 Directives pour continuer à jouer**MESSAGE POUR NOS MEMBRES**

Curl Moncton a mis en place des directives Continuer de jouer conformément aux directives du gouvernement pour la sécurité et le bien-être de nos membres, bénévoles, employés et toute autre personne qui pourrait venir à Curl Moncton.

Les informations incluses dans ce document sont à jour au moment de la publication et sont conformes aux lignes directrices en matière de santé publique du gouvernement du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'aux lignes directrices de Sport NB.

Au fur et à mesure que l'information change, des efforts seront déployés pour modifier ce document au besoin et pour faire circuler les révisions aux membres de Curl Moncton.

PREUVE DE VACCINATION

Depuis le 22 septembre 2021, le gouvernement du N.-B. exige que TOUT LE MONDE de 12 ans et plus présente une preuve de vaccination pour accéder aux événements sportifs.

- La preuve de vaccination doit inclure deux doses d'un vaccin COVID-19 et doit inclure un dossier officiel de vaccination, la deuxième dose ayant été administrée au moins 15 jours avant, et une pièce d'identité délivrée par le gouvernement (permis de conduire, carte d'assurance-maladie, certificat de naissance, etc.) Une copie ou une photo du carnet de vaccination est acceptable.
- La preuve d'un test négatif NE PEUT PAS être utilisée à la place de la vaccination pour les membres, les spectateurs, les parents/tuteurs, le personnel ou les bénévoles.
- Les membres demandant une exemption de vaccins médicaux sont tenus de présenter un certificat médical d'exemption signé par un fournisseur de soins de santé primaires (ex. : médecin de famille).
- Les enfants nés entre le 1er juillet 2009 et le 31 décembre 2009 peuvent continuer à participer et ont jusqu'au 31 octobre pour recevoir leur deuxième vaccin.
- Une preuve de vaccination pour les membres, les bénévoles et le personnel ne doit être fournie qu'une seule fois par saison.

ENTRÉE et UTILISATION DE L'INSTALLATION

- Tous les membres signeront une déclaration et une renonciation s'ils ont atteint l'âge de la majorité. Le parent/tuteur d'un membre mineur signera un formulaire de prise en charge des risques.
- Toutes les personnes entrant dans l'établissement DOIVENT réussir le questionnaire de sélection.
- Toute personne entrant dans l'établissement doit porter un masque ou un écran facial à moins qu'une condition médicale ne l'empêche de le faire.
- Une notification sera envoyée à tous les clients et au personnel exigeant que toute personne présentant des symptômes et/ou ayant reçu l'avis de la Santé publique de s'auto-isoler, reste à la maison et ne pénètre pas dans les locaux.

MASQUES

Toutes les personnes entrant à Curl Moncton doivent porter un masque à moins qu'une condition médicale ne l'empêche de le faire. Les masques n'auront pas besoin d'être portés pendant les matchs; cependant, les masques doivent être portés dans le salon sauf lorsqu'ils sont assis à la table des équipes.

DISTANCE PHYSIQUE

- Les sièges du salon seront organisés en fonction du numéro de feuille.
- La capacité des toilettes sera limitée à deux personnes à la fois.
- Les vestiaires seront ouverts ; cependant, la capacité est limitée à six (6) personnes à la fois et les masques DOIVENT être portés.

HYGIÈNE PERSONNELLE

Curl Moncton s'assurera que tous les produits nécessaires pour aider à pratiquer une bonne hygiène personnelle seront disponibles. Un désinfectant pour les mains et des lingettes désinfectantes seront disponibles dans tous les espaces communs, y compris le bar et la réception, pour essuyer les tables, les chaises et toute autre surface jugée nécessaire.

JEU DE JEU

- Le jeu se déroulera selon les règles de jeu standard, y compris le balayage.
- Les masques ne seront pas requis pendant le jeu, mais doivent être portés en entrant dans le salon depuis la patinoire; la distance physique doit toujours être maintenue autant que possible sur la glace et la poignée de main est déconseillée.
- Les règles du *rythme de jeu* doivent être respectées.
- Des lingettes seront disponibles pour les curleurs afin de désinfecter les poignées des pierres et les numéros du tableau d'affichage.
- Tous les entraîneurs et bénévoles sur la glace avec les curleurs U12 doivent porter un masque pour protéger nos jeunes membres qui ne sont pas encore en mesure de se faire vacciner.